

24 OCT. 2023

Angoulême, le

Direction Cohésion Territoriale et Appui aux Communes
Service Tourisme
Affaire suivie par Océane HERVÉ

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
25 bd Besson Bey
16023 ANGOULEME cedex

Réf : 2023-DC-DCTAC JLM/OH/IC- N°014

Objet : Saisine du conseil de développement autour du fleuve Charente

Madame, Monsieur,

L'organisation administrative et politique du mandat vient consacrer un enjeu politique fort autour du Fleuve, en nommant un conseiller délégué communautaire en charge de cette mission.

Cette mission fleuve s'inscrit dans l'environnement de l'entente Val de Charente Océan (*GrandAngoulême, GrandCognac, Saintes, Rochefort, Royan*), où les territoires ont la volonté partagée de s'inscrire collectivement dans une valorisation du fleuve en traitant différentes composantes : Patrimoine, tourisme, développement et mise en valeur de la navigation et des itinéraires.

En 2021, la première étape menée par GrandAngoulême a été de missionner l'a'urba afin de réaliser un recensement cartographique des enjeux et projets autour du fleuve. Pour cela, plus de 80 acteurs du territoire ont été interrogés (dont les membres du Conseil de développement).

L'agglomération a poursuivi son action en travaillant, en lien avec le Département et la Ville d'Angoulême sur la structuration et l'aménagement de Port l'Houmeau. Le schéma directeur a été validé par les membres du comité de pilotage et présente la sectorisation des usages et l'implantation de divers équipements (cale de mise à l'eau, capitainerie, local de stockage...) dans le secteur. Cela permettra d'améliorer le niveau de service de Port l'Houmeau. L'ensemble de ces travaux devrait avoir lieu d'ici 2026.

En 2023, GrandAngoulême a candidaté à l'atelier du Club Projet Urbain et Paysage (PUP) de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) composé d'une trentaine d'urbanistes, architectes et paysagistes. La candidature de l'agglomération a été retenue et le club PUP a travaillé sur des propositions pour renforcer la cohésion territoriale : A l'échelle des 38 communes, en s'appuyant notamment sur le fleuve et ses affluents, qui sont autant de lien entre le centre et la périphérie de l'agglomération ; à l'échelle du quartier de l'Houmeau pour intensifier les liens entre les quartiers et notamment entre la ville haute et la ville basse. A la suite de ces trois jours de travail intense, foisonnant, enrichissant, l'a'urba a produit une étude détaillée proposant à GrandAngoulême une stratégie d'aménagement fondée sur la réciprocité et la mise en valeur des liens fondamentaux entre les différents territoires de GrandAngoulême et la sobriété en s'appuyant sur des éléments urbanistiques déjà présents sur le territoire.

La Charente est l'axe principal de la trame bleue qui traverse notre territoire. S'y projettent notamment les questions de la cohésion sociale autour du fleuve, de la réappropriation du fleuve par ses habitants, du développement touristique harmonieux, des usages et de la valorisation qui restent à travailler.

.../...

Ces enjeux et la diversité des acteurs concernés par le fleuve Charente implique de construire un plan d'action à l'échelle du territoire avec l'ensemble des partenaires afin d'alimenter la mission fleuve. Dans ce cadre il me semble indispensable d'associer une participation citoyenne à travers le Conseil de développement pour réfléchir à ces sujets.

C'est pourquoi, par la présente saisine, je sollicite la contribution du Conseil de développement autour de la thématique suivante : Le Fleuve Charente et ses affluents comme élément de cohésion territoriale. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une saisine pluriannuelle, jusqu'à la fin du mandat, permettant au Conseil de développement d'aborder cette thématique autour d'approches complémentaires.

Je vous propose de revenir vers vous dès la fin d'année 2023 afin de préciser le calendrier de ce projet et les modalités de notre collaboration.

Dans cette attente je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président,
Le Conseiller délégué au Fleuve,

Jean-Luc MARTIAL

